

en latin le texte grec de Dion Cassius ne s'accordent pas entre eux ; les uns ont traduit :

« Jussi sunt (Lepidus et Plancus) a Senalu iis qui quondam Vienna ab Allobrogibus expulsi ad confluentes Rhodani Ararisque fluviorum considerant urbem condere. Itaque illi subsistentes Lugdunum quod olim Lugudunum vocatum fuit, aedificaverunt. »

Ce qui se traduit ainsi en français :

« Lévide et Plancus reçurent du Sénat l'ordre de fonder une ville pour les citoyens romains qui, autrefois chassés de Vienne par les AUobroges, s'étaient établis au confluent du Rhône et de la Saône. C'est pourquoi ceux-ci (Lévide et Plancus) s'arrêtant dans leur marche, bâtirent *Lugdunum*, qui fut autrefois appelé *Lugudunum*. »

D'autres ont mis: Illic subsistentes (s'arrêtant là, au confluent] au lieu de *illi subsistentes*.

Menestrier (Hist. cons.) donne une autre version du texte grec de Dion Cassius, d'après laquelle il voit, dans ce texte, deux villes, l'une gauloise, appelée *Lugudunum* par les Romains, et l'autre bâtie par Plancus, pour les réfugiés de Vienne, et portant le nom de *Lugdunum*. On ne peut pas admettre cette proposition, lorsque Dion Cassius, dit : *Lugdunum quod olim Lugudunum vocatum fuit*, cela signifie que les Romains donnèrent d'abord le nom de *Lugdunum*, à la ville située au confluent du Rhône et de la Saône, et ensuite celui de *Lugdunum*, par abréviation.

Toutes ces variantes autorisent peut-être à croire que le texte de Dion Cassius a été altéré et qu'il portait : « *Illi subsistentes apud Lugdunum*, c'est - à - dire : « Lévide et Plancus, s'arrêtant à *Lugdunum*, qui fut autrefois appelé *Lugudunum*, élevèrent des édifices (*aedificaverunt*) pour les réfugiés de Vienne